Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 12 (1904)

Heft: 3

Artikel: Notice historique et généalogique sur la branche fribourgeoise de la famille Appenthel

Autor: Raemy, Ch. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-13282

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

12me année. N° 3. Mars 1904.

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

NOTICE HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR LA

BRANCHE FRIBOURGEOISE DE LA FAMILLE APPENTHEL

Dans le courant de l'année dernière, on recevait à Fribourg l'avis officiel du décès d'un ressortissant de cette ville, mort le 27 février 1903 à Colorado près Villa St-Jean l'Evangéliste, canton d'Acayucam (Etat de Vera-Cruz) au Mexique. Il se nommait Adolphe Appenthel et avait quitté le pays depuis une quinzaine d'années, abandonnant sa famille et sans jamais donner de ses nouvelles. On se perdait en conjectures sur son sort et l'on ignorait ce qu'il était devenu.

M. Adolphe Appenthel était le dernier rejeton mâle d'une illustre famille, qui n'est plus représentée à Fribourg que par un vieillard de 73 ans, prébendaire à l'hôpital bourgeoisial, et par cinq jeunes orphelines. Cette famille, apparentée à une bonne partie de l'aristocratie fribourgeoise, a fourni jadis des citoyens qui, comme magistrats ou dans d'autres carrières, ont honoré et loyalement servi leur patrie. L'un d'entre eux fut le chevalier d'Appenthel, mort en

1796, dont nous avons publié en 1879 la biographie avec quelques-unes de ses lettres qui jettent un nouveau jour sur l'état moral de la société à la fin du XVIIIe siècle et sur les débuts de la grande révolution française. Cet opuscule aujourd'hui épuisé est devenu extrêmement rare : on nous a souvent demandé d'en faire une seconde édition. Mais auparavant il est à propos de donner une notice généalogique et biographique sur quelques autres membres de la famille Appenthel, avant que celle-ci soit complètement éteinte.

Souche. — Les d'Appenthel ou Apothéloz sont originaires du pays de Vaud. Le premier d'entre eux qui se fixa dans nos murs était venu d'Onnens rière Grandson. Il se nommait Pierre et fut reçu bourgeois de Fribourg en 1551. Il avait épousé en premières noces Ursule fille de Pierre Metzger, de Thoune, en secondes noces Agnès fille de feu Jean Mollet. Il eut deux fils, Gaspard et *Wilhelm*, et deux filles dont l'une épousa un Python et l'autre un Schrötter.

Ier degré. — Gaspard Appenthel fut du Grand Conseil en 1600, avoyer de Morat de 1605 à 1610 ; Kirchmeyer soit directeur de la fabrique de St-Nicolas en 1613 ; déposé en 1613, il mourut presque dans l'indigence en 1620. Sa veuve, née Marie Reynold, dut demander des secours à la ville.

Ier DEGRÉ — WILHELM, *fils de Pierre*, du Grand Conseil, 1616 ; — bailli de Bellegarde 1627-32. — † en 1643.

IIe DEGRÉ

- Une fille qui épousa Nicolas Daguet
- RODOLPHE épousa Elisabeth Zumholz ; fut du Grand Conseil en 1659 ; † en 1675.
- *Pierre* fut messager d'Etat de 1658 à 1697. — Avait épousé Jeanne Wæber.

IIIe DEGRÉ

- FRANÇOIS-NICOLAS maison paternelle à la Neuveville ; reconnu bourgeois en 1678; laissa deux fils.
- Une des filles de Rodolphe épousa Louis Thumbé ; une autre fut religieuse cistercienne à la Fille-Dieu, près Romont.

IVe DEGRÉ

JEAN-MELCHIOR

avait épousé Beatrix Ræmy, mourut avant 1749, laissant plusieurs enfants : 1° Marianne ....; — 2° Thérèse, prieure de la Fille-Dieu ; — 3° Elisabeth, née en 1723, épousa le Dr Savary, senior, dont le fils, aussi médecin, fut le beau-frère du P. Girard et devint en 1799 membre du Directoire helvétique ; — 4° Jean-Pierre-Joseph, époux de Marie Zurthanen, du Grand Conseil en 1757, bailli de Romont en 1764 ; des LX et Ausspender ; recteur de la confrérie en 1775 ; secret en 1777 ; directeur de la Bonne-Maison de Bourguillon en 1784 ; † en 1793 ;— 5° Pierre-Joseph, né en 1736. Non encore prêtre, il fut élu recteur de N.-Dame et alla terminer ses études théologiques à Besançon, devint plus tard assesseur de la Cour épiscopale, † le 5 décembre 1807. C'était un prêtre selon le cœur de Dieu, simple et modeste, d'un esprit vraiment évangélique ; — 6° FRANÇOIS-NICOLAS II, dont nous allons indiquer la descendance.

Dr François-Pierre

(1717-1793) avait étudié la médecine à Montpellier ; pratiqua à Fribourg. Eut un fils naturel nommé *Pierre*. père de *Jean*, le boulanger qui tenait la boulangerie actuellement Schœnenberg, à la rue des Bouchers. De Jean Appenthel, bourgeois, et de Marie-Anne Müller, heimathlose, naquit le 25 décembre 1831 *Jean-Pierre* Appenthel, aujourd'hui prébendaire à l'hôpital de Fribourg.

Ve DEGRÉ

FRANÇOIS-NICOLAS II

Maison paternelle en l'Auge ; reconnu bourgeois en 1749 ; du Grand Conseil en 1751 ; grainetier et secrétaire d'Etat en 1757 ; banneret en 1758 ; du Petit Conseil en 1761 , stadtmajor et † en 1768. Il avait épousé Hyacinthe, fille du bourgmestre Gady, laquelle devenue veuve convola le 1er octobre 1774 en secondes noces avec Nicolas-Henri-Balthazar de Fivaz, officier du régiment Waltner au service de France, laissant ses deux fils sous la tutelle de leur oncle, le Dr Savary.

VIe DEGRÉ

JEAN-PIERRE-JOSEPH-JUSTIN

Baptisé le 14 avril 1767 ; avait la maison de son oncle, le Dr Appenthel, en l'Auge ; du Grand Conseil de 1787-98, puis de 1814-31 ; archiviste en 1788 ; bailli de Mayenthal-Valmaggia. (A son départ, ses anciens sujets lui dédièrent une pièce de vers imprimée sur soie, où ils lui exprimaient leur gratitude pour sa bonne administration.) En 1798, il fut secrétaire du citoyen Dr Déglise, préfet national. De 1814 à 1825, chancelier d'Etat. En 1831, il devint président du Tribunal d'appel. † le 1er novembre 1848, il fut enterré sous le porche de l'église de Bourguillon, où une épitaphe latine, composée par le P. Girard, rappelle les vertus et les mérites de ce respectable magistrat. Il avait épousé Catherine Hartmann, laquelle mourut le 21 novembre 1838, laissant un fils et 3 filles.

Joseph

Chevalier d'Appenthel, dont nous avons décrit la vie. Baptisé le 2 juillet 1768 ; s'engagea en 1784 au service de France, d'où il passa en 1792 à celui d'Angleterre ; † naufragé sur les côtes de la Corse le 4 septembre 1798.

VIIe DEGRÉ

ANTOINE

Né le 4 août 1799. Etudia sous les R. P. Girard et Marchand, cordeliers, puis à Soleure et à St-Gall.

Des 3 filles de Justin Appenthel, l'une épousa M. de Weck, d'Onnens ; l'autre M. Urbain Schaller, et la troisième M. l'architecte Leimbacher.

Rentré au pays, il travailla avec son père dans les bureaux de la Chancellerie. Il servit son canton dans la triple carrière militaire, administrative et judiciaire. Voici quels furent ses principaux états de service :

Le 18 septembre 1818, il fut nommé 2e sous-lieutenant dans la première compagnie du contingent fribourgeois ; l'année suivante, il passa avec le même grade dans la compagnie d'artillerie. Franchissant ensuite toutes les étapes hiérarchiques, il obtint, en 1829, le brevet de capitaine.

Les préoccupations de l'art militaire n'empêchaient point M. Appenthel de vouer la meilleure partie de son temps et ses soins les plus assidus à l'instruction publique. En 1823, qui fut pour le P. Girard l'année des persécutions et de l'exil, ou, comme l'a si bien dit son historien, M. Daguet, l'*année terrible*, il fut nommé membre de la commission des écoles et il prit son mandat très au sérieux. Il eut, dans certaines paroisses du district allemand, bien des luttes à affronter pour maintenir comme livre de lecture le traité de *civilité chrétienne* par Mgr GALURA, que certains curés fanatiques s'obstinaient à repousser, malgré la haute approbation donnée à ce livre par le conseil d'éducation avec l'agrément de l'Ordinaire diocésain.

La place d'archiviste étant devenue vacante, convenait parfaitement aux goûts studieux d'Antoine Appenthel. Il y fut nommé et conserva ce poste depuis le 14 juillet 1828 jusqu'après la révolution démocratique dite des *bâtons*, qui eut lieu le 2 décembre 1830.

Malgré le changement de constitution et de régime survenu dans notre canton, Appenthel, vu ses opinions libérales,

fut maintenu dans ses précédentes fonctions et promu bientôt à de nouvelles.

Le 6 mars 1831, il fut adjoint au chancelier d'Etat et le 29 août de la même année il fut nommé secrétaire du Conseil de la guerre.

A cette époque, le contre-coup de la révolutien française de juillet 1830 s'était fait sentir dans toute la Suisse. Des troubles politiques avaient éclaté dans plusieurs cantons, particulièrement à Bâle où la campagne était opprimée par la ville, qui en outre lui refusait les droits d'une juste représentation proportionnelle au Grand Conseil. Exaspérés de ce refus, les campagnards prirent les armes et nommèrent un gouvernement provisoire dont le siège était à Liestal (7 janvier 1831). Bâle-Ville de son côté prit des mesures de rigueur pour châtier ceux qu'elle nommait des rebelles. Elle envoya le colonel Wieland avec 800 hommes pour occuper Liestal. Le sang coula en plusieurs escarmouches ou combats, notamment à Liestal (les 13-15 janvier 1831 et le 21 août de la même année), puis à Gelterkinden où les soldats dn colonel Bourkhard furent repoussés par le landsturm de Bâle-Campagne (7 avril 1832).

La Diète essaya néanmoins à plusieurs reprises de s'interposer entre les belligérants bâlois. Parmi les conseillers de la paix se distinguaient surtout le conseiller d'Etat Charles Schaller, de Fribourg, et le landammann Sidler, de Zoug. Il y eut dans le cours de deux années cinq essais de médiation fédérale, jusqu'à ce qu'enfin, de guerre lasse, la diète prononça la séparation provisoire de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, 5 octobre 1832. Dès l'année suivante, les députés campagnards bâlois siégèrent à l'Assemblée fédérale à côté de leurs anciens seigneurs les citadins.

Le canton de Fribourg avait été un des premiers qui répondirent à l'appel de la Diète pour chercher à étouffer la guerre civile du canton de Bâle. Nous envoyâmes dans ce

but un bataillon qui fut placé sous les ordres de M. de Maillardoz, colonel de brigade. Comme le cas était urgent, la convocation dut se faire de nuit et le départ eut lieu précipitamment le mercredi matin 14 septembre 1831. Un grand nombre d'hommes, n'ayant pas reçu l'avis à temps ou retenus par les réjouissances de la *bénichon*, ne rejoignirent leur drapeau qu'après coup, par détachements successifs de 40 à 50 soldats. Laissons ici la parole à un respectable vétéran, témoin et acteur de l'occupation de Bâle-Campagne, dont il va nous raconter les principaux épisodes :

J'étais alors, dit M. Antoine Appenthel, âgé de 32 ans, et j'avais sous mes ordres la première compagnie des chasseurs fribourgeois. Notre commandant en chef m'avait donné des instructions verbales très laconiques qui pouvaient se résumer en deux mots : *fermeté* et *prudence*. « Faites respecter les ordres de la Diète, mais gardez-» vous d'aigrir les rebelles ou d'indisposer les populations. Soyez à » l'occasion énergique, mais prudent toujours. » Tout en réfléchissant aux devoirs qui m'étaient imposés, je ne laissais pas que d'être embarrassé sur les moyens pratiques de concilier deux vertus qui semblent parfois aussi incompatibles que l'eau et le feu. Comment remplirai-je ma consigne ?... Comment faire pour que la trop grande fermeté ne soit pas taxée de raideur et pour que l'excessive prudence ne dégénère point en faiblesse ? Tel était le problème qui obsédait mon esprit, tandis que nous gravissions les pentes abruptes du Hauenstein.

Le fameux tunnel du Hauenstein n'existait point à l'époque dont je parle et ce trajet, qu'on franchit maintenant à toute vapeur en neuf minutes, exigeait alors une marche pénible de trois ou quatre heures.

En mettant le pied sur le sol bâlois, nous étions exténués de fatigue. Mais nous n'eûmes pas même le temps de manger un morceau sur le pouce : nous dûmes immédiatement nous remettre en route, car à deux lieues plus loin on se battait, disait-on.

Au premier village où nous arrivâmes, nous fûmes arrêtés par des sentinelles qui nous crièrent : « N'avancez pas, le pays tout » entier est sous les armes et vous n'avez rien à faire chez nous ». Alors je dis à mes gens : « Attendez-moi ici et ne venez que lors-» que je vous ferai signe. » Je me rendis tout seul auprès des chefs

insurgés qui tenaient en ce moment conseil de guerre et je leur tins à peu près ce langage :

« Nous ne venons point chez vous en ennemis, mais comme » confédérés et comme frères. Nous n'avons pas à intervenir dans » vos affaires cantonales, mais nous sommes chargés de rétablir » parmi vous la paix, et nous vous sommons de déposer les armes. » Nous ne sommes qu'une avant-garde : d'autres troupes fédérales » nous suivent. Envoyés par la Diète, nous représentons le droit et » nous sommes au besoin la force. »

Ce petit discours, dont je me borne à reproduire la substance, obtint l'effet voulu. Les gens raisonnables, qui formaient la majorité, comprirent aussitôt que toute résistance était impossible et si quelques mutins essayèrent de regimber, j'avais sous la main des arguments sans réplique pour leur faire entendre raison. Nos soldats furent logés chez les bourgeois et, comme j'avais pris des mesures pour faire régner une exacte discipline, notre première nuit sur le sol bâlois se passa sans le moindre incident. Tel était le prestige du drapeau fédéral que partout où nous le présentions l'ordre renaissait comme par enchantement.

Tels furent, d'après les souvenirs de notre vieux militaire, les préliminaires de l'expédition fribourgeoise à Bâle-Campagne. Il nous a raconté bien d'autres épisodes touchant les visites qu'il fit en différents presbytères tant catholiques que protestants, où il reçut partout l'hospitalité la plus smpathique. L'anecdote qu'on va lire se rapporte aux débuts d'un musicien célèbre, naturalisé plus tard citoyen fribourgeois :

Arrivé un samedi soir, c'était au mois d'octobre, dans le grand village d'Allschwyl, que je devais occuper militairement, j'avais reçu la mission très pénible pour moi d'arrêter mon ancien condisciple M. de Blaser, un des chefs de l'insurrection. A la porte de son domicile, je poussai un soupir de soulagement en apprenant qu'il s'était dérobé par la fuite au mandat d'arrêt décerné contre lui.

Comme nous étions dans un village catholique et que ma troupe désirait assister le lendemain au service divin, je crus convenable d'en prévenir M. le curé. Grande fut ma surprise en reconnaissant dans ce digne ecclésiastique un M. Weber qui avait habité autrefois Fribourg où, tout en étudiant la théologie, il logeait chez feu M. le syndic Odet et donnait des leçons aux jeunes Messieurs

Reyff. M. Weber fut enchanté de voir des Fribourgeois, et, comme j'allais le quitter, il me dit : « Eh ! bien, commandant, si vous ne » dédaignez pas une frugale collation chez un pauvre curé de » campagne, je vous invite, ainsi que vos officiers, à venir passer la » soirée de demain chez moi : ce sera sans façon. »

Nous nous rendîmes donc le dimanche soir au presbytère devant lequel se balançaient deux arbres de liberté pavoisés de banderoles. Malgré l'ordre, assez puéril à mon avis, qu'on nous avait donné d'abattre partout ces trophées, nous les laissâmes en repos, puisque le curé les tolérait. Pourquoi indisposer pour si peu de chose les habitants du village ?...

La collation terminée, le curé nous dit : « Eh ! bien, Messieurs, si le cœur vous en dit, vous allez assister à un petit concert dont les artistes réclament à l'avance toute votre indulgence, car ce sont des novices. » Là-dessus il ouvrit la porte d'une chambre voisine où se trouvaient une douzaine de jeunes campagnards, dont l'un était assis devant le piano, — une jolie tête ovale bien fraîche et bien intelligente. Trois ou quatre avaient des instruments en main et les autres des cahiers de chant ou de musique. Le curé prit son violon et, à un signal donné, le concert commença et chacun fit bravement son devoir. On exécuta fort bien, à mon grand étonnement, un certain nombre de morceaux où les instruments alternaient avec la voix humaine. « Vous voyez, nous dit M. Weber, il y a là des dispositions cachées qui ne demandent qu'à être cultivées. La musique est d'ailleurs un moyen éducatif ; je m'en sers pour civiliser ces petits sauvages et je me procure, à peu de frais, un orchestre pour mon église. » Nous remerciâmes ce respectable pasteur de son accueil si cordial et des heures agréables qu'il nous avait fait passer, puis nous rentrâmes dans nos logements.

Vingt et quelques années plus tard, une affaire quelconque m'ayant appelé chez M. Jacques Vogt, l'illustre organiste et maëstro que nous avons perdu le 5 juillet 1869, je causai quelque temps avec lui. Après avoir absous les affaires sérieuses, la conversation prit une autre tournure. « A propos, me dit soudain M. Vogt, avec cette voix sympathique qui allait droit au cœur, me reconnaissez-vous ? Quant à moi, je ne vous ai point oublié. » J'interrogeais en vain mes souvenirs ; je ne pouvais me remettre cette physionomie qu'il me semblait voir pour la première fois. Eh ! bien, me dit-il, rappelez-vous la soirée musicale que vous passâtes en octobre 1831 chez le curé Weber. C'est moi qui touchais alors du piano et c'est à ce brave ecclésiastique que je suis

redevable de ma carrière. » Jacques Vogt avait effectivement commencé ses études musicales à Allschwyl, puis, avec la recommandation du curé et grâce aux subsides de la société d'utilité publique, il alla les continuer à Bâle et à St-Gall, d'où il vint à Fribourg, et, âgé de 22 à 23 ans, il fut chargé du nouvel orgue de St-Nicolas fabriqué par Aloïs Moser.

Voici encore une autre anecdote racontée par M. le capitaine Appenthel :

Je me trouvais en garnison dans un autre village de Bâle-Campagne situé à la frontière argovienne, et je fus logé chez le ministre de l'endroit. Il avait émigré pendant les troubles ; mais il venait de rentrer dans son poste, apprenant que les troupes fédérales occupaient son village. Je fus très bien accueilli. C'était aussi un bon homme, âgé de 60, ans et d'un caractère très jovial. « J'ai invité, me dit-il un jour, un curé du voisinage et je pense que vous aurez du plaisir à dîner avec un ecclésiastique de votre culte. »

L'heure de midi arriva, et le confrère catholique fut exact au rendez-vous. Un bon petit dîner arrosé d'excellent Margræffler nous avait mis en liesse. Au moment du départ, le curé étreignit la main du pasteur qui lui demanda : « A propos, ne voudriez-vous pas me rendre un petit service ? En retournant à votre presbytère vous passerez devant telle maison où se trouve une de mes paroissiennes malade que je n'ai pas le temps de visiter aujourd'hui... Allez, en mon nom et de ma part, lui apporter quelques paroles de consolation. » Le curé nota très exactement l'adresse de la personne en question et s'acquitta fidèlement du message dont on l'avait chargé.

La tolérance était tellement entrée dans les mœurs de Bâle-Campagne que les ecclésiastiques de deux confessions différentes se confiaient mutuellement leurs ouailles !

(*A suivre*). Abbé Ch. de Ræmy.

UNE FIGURE DE L'ANCIEN RÉGIME

Guillaume de Portes

Le nom du colonel de Portes ne saurait être ignoré de ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'organisation du canton de Vaud, il y a cent ans. Ils se souviennent que ce champion fidèle d'une cause perdue échangea, en 1805, avec le citoyen Henri Monod, apolo-